

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

Avis favorable donné par les membres de la CFVU :
22 voix Pour
0 voix Contre
0 voix en Abstention
0 voix Ne Prenant Pas Par au Vote

UAI :

Composante qui porte la licence :
ISPEF (Université Lyon 2)

Établissement(s) partenaire(s) = (1 seul établissement qui inscrit et diplôme mais qui conventionne avec d'autres établissements) :

Université Claude Bernard - Lyon 1 - INSPE de l'académie de Lyon
Université Lumière - Lyon 2
Université Jean Moulin – Lyon 3

Avant le 30 septembre 2025, adresser les pré-dossier et dossier avec les pièces justificatives suivantes :

- Convention(s) avec le rectorat évoquant les besoins et la nature des berrceaux, les moyens RH et les capacités d'accueil
- Procès-verbal des votes dans les instances
- Pourcentage prévisionnel des catégories d'intervenants université (la liste n'est pas attendue)
- Estimation des ressources humaines rectorat
- Note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE (validation sans compensation des ECTS affectés au bloc 1 en L1 et en L2 ainsi que la validation des ECTS rattachés aux disciplines mathématiques et numératie & français et compétences langagières).

Le dossier complet (pré-dossier et dossier) est à transmettre à l'adresse suivante :

accréditation.formation-enseignants@enseignementsup.gouv.fr

[Merci de bien vouloir respecter le nombre de pages attendu.](#)

Table des matières

1. Pré-dossier (à transmettre avant le 15 juin)
 - A. Renseignements administratifs
 - B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »
 - C. Présentation synthétique du projet de la LPE au sein de la stratégie de l'établissement
2. Dossier (à transmettre pour le 30 septembre) + pièces justificatives
 - D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national
 - E. Initiation à la recherche
 - F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage
 - G. Moyens humains prévus

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

A. Renseignements administratifs

N.B. Ajouter autant de lignes que de besoin.

	Mandats	Nom – Prénom	Mail
Pour l'Université Lyon 2	Présidente de l'université	VON BUELTZINGSLOEWEN Isabelle	presidence@univ-lyon2.fr
	Référent : VP CFVU	CADIOU Stéphane	stephane.cadiou@univ-lyon2.fr
Universités partenaires : *Université Lyon 1 *Université Lyon 3	Présidents de l'université	LINA Bruno Président Université Lyon 1	presidence@univ-lyon1.fr
		BONNET Gilles Président Université Lyon 3	presidence@univ-lyon3.fr
	Référentes VP CFVU	CHEMELLE Julie-Anne (Lyon 1) KRIEF Nathalie (Lyon 3)	julie-anne.chemelle@univ-lyon1.fr nathalie.krief@univ-lyon3.fr
Pour le Rectorat	Rectrice de l'académie	BISAGNI-FAURE Anne	cab@ac-lyon.fr
	Rectrice de région académique	BISAGNI-FAURE Anne	cab@ac-lyon.fr
	Recteur délégué ESRI	BENLAHSEN Mohammed	recteur-delegue-esri@regionacademique-auvergne-rhonealpes.fr

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »

1) Licence PPPE (le cas échéant) et nouvelle licence LPE

2025-2026	Rentrée 2026	
Formations	Formations	Sites
Licence PPPE : NON (Pas de PPPE à Lyon)	Licence PPPE : NON (Pas de PPPE à Lyon)	
	<p><u>Nouvelle licence LPE :</u></p> <p>Coordination pédagogique : ISPEF (Lyon 2)</p> <p>Création de la mention LPE co-accréditée par Lyon 2 (composante ISPEF), Lyon 3 et Lyon1 Ouverture uniquement en L1 : NON Ouverture en L1 et en L2 : OUI</p> <p>Coordination pédagogique : INSPE (Lyon 1)</p> <p>Création de la mention LPE co-accréditée par Lyon 1 (composante INSPE), Lyon 2 et Lyon 3 Ouverture uniquement en L1 : NON Ouverture en L1 et en L2 : OUI</p>	<p>Sites « Berges du Rhône »</p> <p>Sites de « Bourg-en-Bresse »</p> <p>Déploiement possible sur le site de « Croix-Rousse » de Lyon 1</p>

2) Licence(s) qui prépare(nt) dès la L1 au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
		Création d'une mention LPE sur le site Lyon (voir ci-dessus)	

3) Licence(s) intégrant dès la L1 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
<p><u>Université Lyon 2 :</u></p> <p>Licence de Sciences de l'Éducation et de la Formation intégrant dès la L1 des UE abordant les problématiques des apprentissages en milieu scolaire</p> <p><u>Université Lyon 3 :</u></p> <p>Mineure « Professorat des écoles » Offerte à 5 majeures possibles : Licence de Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe)</p>	Lyon	<p>Lyon 2 : Maintien</p> <p>La création de la LPE permettra une offre de formation en licence scindée en 2 mentions : LPE pour la préparation au concours et SDEF pour les options liées à nos masters (formation pour adultes, ingénierie, handicap...)</p> <p>Lyon 3 : Maintien</p> <p>Volume horaire du parcours : 100 heures Composantes qui portent la mention : Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, faculté de Philosophie, Faculté des Langues</p>	Lyon

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

<p>Volume horaire du parcours : 100 h</p> <p>Composantes qui portent la mention : Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés, faculté de Philosophie, faculté des Langues</p> <p>Composantes qui portent le parcours : Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés</p> <p>Capacité d'accueil du parcours : 110</p>		<p>Composantes qui portent le parcours : Faculté des Humanités, Lettres et Sociétés</p> <p>Capacité d'accueil du parcours : 100</p>	
---	--	---	--

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

4) Licence(s) intégrant en L2 ou en L3 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
<p>Université Lyon 1 :</p> <p>Modules de préparation au CRPE (composante INSPE)</p> <p>Déployés pour :</p> <p>*UFR Biosciences (L2 et L3) : Licences mention SVT, SV</p> <p>*Faculté des Sciences : Licences mention Chimie (L2 et L3) et mention Physique-Chimie (L3), mention Physique et mention Mathématiques (L2 et L3)</p> <p>Volume horaire des modules : 100 h L2 ; 150 h L3 Capacité d'accueil : 35 étudiants en L2 ; 35 étudiants en L3</p>	Lyon 1 (INSPE)	<p>Université Lyon 1 :</p> <p>Maintien : OUI (L2 et L3)</p> <p>Modules de préparation au CRPE (composante INSPE)</p> <p>Déployés pour :</p> <p>*UFR Biosciences (L2 et L3) : Licences mention SVT, SV</p> <p>*Faculté des Sciences : Licence mention Chimie (L2 et L3) et mention Physique-Chimie (L3), mention Physique et mention Mathématiques (L2 et L3)</p> <p>Volume horaire des modules : 100 h L2 ; 150 h L3 Capacité d'accueil : 35 étudiants en L2 ; 35 étudiants en L3</p>	Lyon 1 (INSPE)
<p>Université Lyon 2 :</p> <p>Licence Sciences de l'éducation et de la formation – Parcours CRPE en L3 et module de préparation en L2 et L1.</p> <p>Uniquement ouverture en L3 : OUI Volume horaire du parcours : 500 h</p> <p>Composante qui le porte : ISPEF Capacité d'accueil du parcours : 150 étudiants (en L3)</p>	Université Lyon 2 – Berges du Rhône	<p>Université Lyon 2 :</p> <p>Maintien : OUI</p> <p>Licence Sciences de l'éducation et de la formation – Parcours CRPE uniquement en L3 pour la rentrée 2026 (supprimé en 2027 avec le déploiement de la LPE sur l'ensemble de la licence)</p> <p>Composante qui le porte : ISPEF Capacité d'accueil du parcours : 150 étudiants (en L3)</p>	Université Lyon 2 – Berges du Rhône
<p>Université Lyon 3 :</p> <p>Mineure « Professorat des écoles » offerte à 5 majeures possibles : Licence de Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe)</p> <p>Volume horaire : 200 h</p> <p>Capacité d'accueil : 120 en L2 et 120 en L3</p> <p>Composantes qui le portent : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés</p>	Lyon	<p>Université Lyon 3 :</p> <p>Maintien : OUI (L2 et L3)</p> <p>Mineure « Professorat des écoles » offerte à 5 majeures possibles : Licence de Philosophie ; Géographie et Aménagement ; Lettres modernes ; Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité ; LLCER (allemand, anglais, arabe, chinois, italien, japonais, russe)</p> <p>Volume horaire : 200 h</p> <p>Capacité d'accueil : 100 en L2 et 100 en L3</p> <p>Composantes qui le portent : faculté des Humanités, Lettres et Sociétés</p>	Lyon

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement

Le projet de Licence de Professorat des Écoles (LPE), porté par l'Université Lumière Lyon 2, et co-accrédité avec les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3, s'inscrit pleinement dans la stratégie institutionnelle du site, portée par la ComUE Université de Lyon. C'est dans cette perspective que se conçoit le projet de LPE, projet qui entend capitaliser sur la diversité des ressources scientifiques présentes sur l'ensemble du site et la complémentarité des implantations territoriales. L'enjeu de cette création, sur les sites de Lyon et Bourg en Bresse, est de garantir l'attractivité de parcours conduisant au métier de professeur d'école au plus près des besoins des territoires. L'offre de formation ainsi proposée couvre les deux départements de l'académie dont les besoins sont les plus importants (173 stagiaires pour le département de l'Ain, 273 pour le département du Rhône pour un total de 527 stagiaires en 2024-2025). Il s'agit de former dès la L1, via une offre raisonnable et soutenable, et dans une perspective de poursuite en master M2E, les futurs professeurs des écoles au plus près de leur potentiel territoire d'affectation. Chaque année, lors des différents événements liés à l'orientation (forums, salons, journées portes ouvertes, ...), les lycéens et futurs bacheliers interrogent très fréquemment les représentants des universités de **Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3** sur le parcours à suivre pour devenir professeur des écoles. L'ouverture conjointe d'une **Licence Professorat des écoles** co-accrédité par nos 3 établissements permettra de proposer une formation spécifique, clairement identifiée et adaptée aux attentes des étudiants ayant déjà fait le choix de ce métier. Cette nouvelle licence offrira une visibilité renforcée par rapport aux anciennes licences intégrant un parcours ou des modules préparatoire au professorat des écoles proposés sur le territoire, avec pour objectif que **60 % des étudiants admis en M2E et lauréats du concours** soient issus de cette filière. Les capacités d'accueil fixées garantiront par ailleurs l'accès au Master M2E d'étudiants provenant de licences disciplinaires, assurant ainsi la **diversité des profils** parmi les futurs enseignants recrutés.

Expertise des partenaires porteurs de l'offre de formation :

L'offre de formation de LPE, portée par l'Université Lyon 2 pour le site des quais, et opéré par Lyon1 pour le site de Bourg-en-Bresse, réunira les partenaires déjà impliqués dans la formation des enseignants du premier degré par le biais des masters MEEF : Institut des sciences du professorat, de l'éducation et de la formation ISPEF (Lyon 2), Faculté des humanités, lettres et sociétés (Lyon 3), Institut National Supérieur du Professorat et de l'Enseignement de l'académie de Lyon (Lyon1). Ces composantes, porteuses de l'expertise scientifique au service de la formation, s'appuient sur une diversité d'intervenants issus des trois établissements enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels de terrain) et ont une grande habitude de travail partenarial. L'employeur Éducation Nationale sera naturellement associé dans le partenariat pour renforcer l'adéquation des logiques de formation aux besoins du métier, notamment sur le volet professionnel et faciliter la participation des professionnels de terrain à la formation. L'ensemble des partenaires s'engagera dans la mise en œuvre d'un processus garantissant l'adéquation entre les compétences validées dans la formation et celles attendues dans la réussite au concours.

L'affichage, dans la déclinaison de la LPE par chacun des partenaires, d'une spécificité propre à ses domaines universitaires d'expertise (Sciences humaines et sociales, arts, lettres et langues pour les universités Lyon 2 et Lyon 3, sciences exactes pour l'université Lyon 1) permettra également aux étudiants de cultiver les compétences de la polyvalence caractéristiques du professorat des écoles.

Articulation de l'offre de formation avec les dispositifs existants :

Au niveau licence, la licence LPE pourra s'articuler avec les licences existant dans les domaines connexes (Sciences de l'Education à Lyon 2, portails scientifiques pour Lyon 1, licences ALL et SHS pour Lyon 3) et garantira des passerelles pour les étudiants notamment en cours de formation à la suite d'un premier semestre validé avec succès et d'un parcours préalable en accord avec le choix de licence.

Dispositifs en appui de l'offre de formation :

Le partenariat construit entre les porteurs du projet de LPE s'appuiera sur des dispositifs de co-pilotage et d'opérationnalisation déjà mobilisés dans le cadre des masters MEEF et des futurs masters M2E : instances de l'INSPE, de l'EAFC et des composantes impliquées, avec des logiques de représentations croisées, instances collectives, dispositifs d'interfaçage de mise en œuvre des opérations collectives (cellules « stage » et « FI/FC » du pôle continuum qui garantissent la mise en stage des étudiants et la mobilisation des professionnels de terrain vers la formation initiale et des enseignants-chercheurs vers la formation continue. L'extension de ce dispositif à la licence se fera en établissant une convention de partenariat définissant les modalités de transferts de moyens financiers et/ou humains. La capacité d'accueil sur le site Lyon – Bourg en Bresse est estimée, à ce jour, entre 280 à 300 étudiants en L1. En fonction du nombre d'inscrits, inconnu à ce jour, un parcours supplémentaire pourrait être proposé par Lyon 1 sur le site de Lyon.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national

➤ **Répartition prévisionnelle des blocs et des volumes horaires**

La répartition prévisionnelle des volumes horaires au sein des blocs pour les trois années de Licence a été réalisée selon les méthodes de l'ingénierie des programmes, de l'ingénierie didactique, de l'approche-programme et de l'approche par compétences. Les équipes pédagogiques ont ainsi conçu deux modélisations principales potentielles pour la future maquette de la LPE dont la structure s'articule autour de principes organisateurs partagés. Bien que proches en termes de réflexion pédagogique, les deux modélisations prévoient des répartitions par blocs légèrement différentes et permettent de fournir une fourchette d'heures prévisionnelles en fonction des blocs exprimée également sous la forme d'une fourchette de pourcentages. Les deux modélisations constituent une base solide de discussion qui sera à affiner afin de confectionner une maquette réfléchie, partagée et soucieuse de fournir une préparation idéale aux futurs étudiants de la LPE, en adéquation avec le futur référentiel de compétences du professeur des écoles.

	Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4		Adaptation	
	mod A	mod B	mod A	mod B	mod A	mod B	mod A	mod B	mod A	mod B
Licence 1										
Fourchette h	312h	386h	58h	38h	48h	28h	42h	24h	48h	48h
Fourchette %	28%	35%	48%	32%	40%	23%	35%	20%	48%	48%
Licence 2										
Fourchette h	444h	352h	38h	38h	48h	52h	48h	72h	20h	28h
Fourchette %	40%	32%	32%	32%	40%	43%	40%	60%	20%	28%
Licence 3										
Fourchette h	354h	372h	24h	44h	24h	40h	30h	24h	32h	24h
Fourchette %	32%	33%	20%	36%	20%	34%	25%	20%	32%	24%
Total	1110h	1110h	120h	120h	120h	120h	120h	120h	100h	100h

Voir le détail de ces répartitions en annexe (en fin de document)

Remarque : Le bloc « *Adaptation à chaque territoire* » s'intéressera à « *L'école comme objet de recherche* » : il abordera différents travaux de recherche portés par les laboratoires contributifs à la LPE.

➤ **Passerelles et autre(s) dispositif(s) permettant une réorientation en cours de cursus**

Les passerelles mentionnées ci-dessous fonctionnent aussi bien pour des étudiants entrés en LPE qui souhaitent se réorienter vers d'autres licences que des étudiants titulaires de 60 crédits d'un diplôme national qui souhaitent entrer en LPE.

Au sein des universités lyonnaises, 3 dispositifs seront mis en place pour sécuriser les parcours des étudiants à différentes étapes :

Passerelles en début de première année (L1) :

Avec des structures d'aide à la réorientation dès le début d'année.

Passerelles en fin de premier semestre de première année (L1) :

Chaque étudiant pourra bénéficier d'un dispositif de réorientation interne à la fin du premier semestre de l'année en cours. Il permet aux étudiants souhaitant changer rapidement de formation d'intégrer les autres filières des universités au sein desquelles il reste des places.

Cette réorientation interne se fera avec l'accompagnement des services universitaires d'information et d'orientation. Les étudiants pourront ainsi, s'ils ont validé leur premier semestre et si les spécialités de terminale qu'ils ont suivies sont en lien avec la L1 demandée, intégrer le deuxième semestre de cette autre L1.

Réorientation en fin de première année (L1) :

Les étudiants qui souhaitent se réorienter en fin de première année de Licence peuvent bénéficier d'un parcours d'accompagnement leur permettant de construire et de consolider leur projet (activités de connaissance de soi, stages, immersions en filière, Etc.). Ils sont également accompagnés dans leurs candidatures (ParcourSUP ou e-candidat par les services universitaires en charge de l'orientation. Les projets de réorientation dans l'un des établissements co-accrédités seront étudiés par une commission ad hoc réunissant les représentants des trois universités qui pourra alors proposer des réorientations au sein d'une liste de mentions préalablement définie.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

E. Initiation à la recherche

<i>Université</i>	<i>Nombre EC</i>	<i>Composante</i>	<i>Laboratoire</i>
Lyon 2	15	ISPEF	ECP CERLA IHRIM ICAR LARHRA CIHAM DDL
Lyon 1	>25	INSPE	S2HEP LVIS CRNL P2S ICAR Centre Max Weber LARHRA MARGE ECP
Lyon 3	15	Faculté des humanités, lettres et sociétés	MARGE EVS HISOMA IHRIM LARHRA CIHAM

Ce tableau reflète les laboratoires respectifs des enseignants-chercheurs rattachés aux principales composantes mobilisées, à ce jour, dans la réflexion de la LPE. La formation, en lien avec les compétences attendues, fera appel à d'autres enseignants-chercheurs, contractualisés dans des laboratoires non cités ci-dessus et rattachés à d'autres composantes, au sein des 3 universités.

ECP : Laboratoire Education, Cultures, Politiques (Université Lumière Lyon 2)

S2HEP : Sciences, Société, Historicité, Éducation, Pratiques (EA 4148, Université Claude Bernard Lyon 1)

CRNL : Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (UMR 5292, Université Lyon 1, recherche translationnelle du cerveau)

P2S : Parcours, Santé, Systémique (UR 4129, Université Claude Bernard Lyon 1, santé publique, modélisation, parcours de soins)

LVIS : Laboratory of Vulnerabilities and Innovation in Sport (Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport), Université Claude Bernard Lyon 1

ICAR : Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations (UMR CNRS / ENS de Lyon / Université Lyon 2, linguistique, didactique, interactions)

Centre Max Weber : Centre Max Weber (UMR 5283, sociologie généraliste, tutelles : Université Lyon 2, CNRS, ENS de Lyon, Université Jean Monnet Saint-Étienne)

LARHRA : Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (UMR 5190, histoire et histoire de l'art, Universités Lyon 2 et Lyon 3, ENS de Lyon, Université Grenoble Alpes)

MARGE : Écritures de la marge, marges de l'écriture (UR 3712, Université Jean Moulin Lyon 3)

TRIANGLE : Action, discours, pensée politique et économique (UMR 5206, CNRS / ENS de Lyon / Université Lumière Lyon 2 / Sciences Po Lyon / Université Jean Monnet Saint-Étienne)

CIHAM : Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux (Université Jean Moulin Lyon 3)

EVS : Environnement, ville, société

HISOMA : Histoire et sources des mondes antiques

IHRIM : Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités

DDL : Dynamique Du Langage

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Licence 1 :

2 semaines en école primaire publique sous contrat dans l'Education nationale dont au moins une semaine avant la fin de S1.

Massé Filé Mixte

1 semaine dans un autre contexte que l'école primaire publique sous contrat

à savoir un autre système éducatif : système périscolaire, crèche, médiation culturelle, formation adultes, éducateur spécialisé, psychologue scolaire, communication scientifique

Massé Filé Mixte

Licence 2 :

2 semaines en école primaire publique sous contrat dans l'Education nationale avec dispositif de tutorat mixte

Massé Filé Mixte

2 semaines dans un autre contexte que l'école primaire publique sous contrat

Massé Filé Mixte

Licence 3 :

2 semaines en école primaire publique sous contrat dans l'Education nationale avec dispositif de tutorat mixte

Massé Filé Mixte

1 semaine dans un autre contexte que l'école primaire publique sous contrat au sein de l'EN, par exemple, enseignement spécialisé ou dispositifs spécifiques en collège (ULIS, SEGPA, UPE2A).

Massé Filé Mixte

Stages L1 - 2 semaines dans l'Education nationale + 1 semaine dans un autre contexte – Découverte des contextes d'éducation et de formation

1 semaine en Semestre 1 et 1 semaine en Semestre 2 à l'école et 1 semaine en S2 dans un autre contexte (système périscolaire, médiation culturelle, formation adultes, éducateur spécialisé, psychologue scolaire, communication scientifique - expositions du cerveau en développement..... ..)

- 1 semaine en école maternelle publique sous contrat (filé) pourvue par le rectorat,
- 1 semaine en école élémentaire publique sous contrat (filé) pourvue par le rectorat,
- 1 semaine dans un autre contexte (massé)

Le stage massé est privilégié pour faciliter la recherche d'un autre contexte par les étudiants. Le stage filé sur « Label Ecole accueillante » pour permettre aux étudiants de découvrir les différents niveaux et les différentes missions au sein d'une école.

Stages L2 – 4 semaines – Approfondissement de la connaissance du système scolaire sur un cycle (Préparation à l'oral 2) – Connaissance du développement de l'enfant

2 semaines maternelle ou élémentaire filées à partir du Semestre 3, 1 semaine autre contexte en Semestre 3 et 1 semaine autre contexte éducatif en Semestre 4 :

- 1 semaine dans un autre contexte éducatif (découverte de l'enseignement spécialisé ou de dispositifs spécifiques en collège) (massé), pourvue par le rectorat
- 2 semaines en école maternelle ou école élémentaire publique sous contrat (filé), pourvues par le rectorat
- 1 semaine dans un autre contexte (massé)

Ou possibilité de réaliser un stage de 4 semaines (massé) dans une école à l'étranger

Le stage filé est ici privilégié afin de favoriser l'observation des situations de classes et du développement de l'enfant et sa compréhension du fonctionnement par périodes.

Stages L3 - 3 semaines – Approfondissement de la connaissance du système scolaire sur un autre cycle (Préparation à l'oral 2). Vers la mise en œuvre de séquences et séances en s'appuyant sur le numérique et la connaissance des spécificités cognitives de l'élève en S5

- 2 semaines en école dans un autre cycle que celui de L2 (école maternelle ou école élémentaire publique sous contrat), pourvues par le rectorat.
- 1 semaine dans un autre contexte éducatif différent de celui de L2 (enseignement spécialisé ou dispositifs spécifiques en collège) (massé), pourvue par le rectorat.

Le stage filé est ici privilégié afin de favoriser la mise en confiance de l'étudiant, son immersion sur le lieu de stage et sa compréhension du fonctionnement par période et enfin sa prise de responsabilité auprès du référent.

La mise en stage des étudiants s'effectuera par le bureau des stages au sein du pôle continuum du projet académique INSPE.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

G. Moyens humains prévus

Présenter les principes de la répartition pluri catégorielle de l'équipe pédagogique : moyens universitaires et académiques, ratio des différentes catégories de personnels enseignants, les projets de conventions entre l'établissement et le rectorat (engagements pluriannuels).

La répartition des moyens humains s'établit selon les principes du cadrage national fixés par arrêté du 9 septembre 2025 :

- 50% de personnels universitaires.
- 50% de personnels du Rectorat.

Cet équilibre est visé à terme avec la possibilité de mobiliser les ressources universitaires des 3 établissements au cours de cette évolution.

Nous souhaitons, concernant les personnels universitaires, mettre en place une répartition inter-sites permettant de mutualiser les compétences et les ressources de chacune des universités.

Par ailleurs, une convention inter-établissement sera établie avant le début de l'année 2026 entre les universités partenaires afin d'inscrire dans les services les interventions des acteurs pour leur participation et que cela fasse l'objet de reversements entre universités.

Les objectifs, les modalités d'évaluation (MCCC) et les contenus seront co-construits par les équipes pluricatégorielles (enseignants-chercheurs, PRAG, enseignants du Rectorat), sous le pilotage préférentiel des universitaires de l'établissement disposant des forces vives les plus importantes dans le champ concerné par le module. Ce travail de coordination des années et blocs qui nécessite des moyens humains sera pris en compte dans les services.

Une convention liera l'Institut Catholique de Lyon (ICLY) et l'Université Lumière Lyon 2. Elle permettra la diplomation des étudiants inscrits en licence LPE à l'ICLY et à Lyon 2, ainsi qu'une conformité des maquettes pourvue d'une adaptation territoriale (visée par l'arrêté du 9 septembre 2025) concertée entre les deux établissements. Elle garantira une formation équivalente dans les établissements de l'enseignement public et de l'ICLY.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

ANNEXE :

Note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE (validation sans compensation des ECTS affectés au bloc 1 en L1 et en L2 ainsi que la validation des ECTS rattachés aux disciplines mathématiques et numératie & français et compétences langagières).

Compte-tenu des compétences de natures différentes (disciplinaires ou professionnelles) portées par chacun des blocs, ceux-ci ne seront pas compensables entre-deux. Au sein d'un même bloc, les UE sont compensables, à l'exception des 2 UE « mathématiques et numératie » & « français et compétences langagières » du bloc 1 pour lesquelles elles devront être acquises à la moyenne.

Dans le système d'information APOGEE, par le paramétrage des règles de calcul de note et de résultat, l'application est capable de vérifier :

- La compensation des UE à l'intérieur d'un même bloc ;
- La compensation des UE à l'intérieur d'un même bloc à l'exception de certaines UE qui doivent être acquises à la moyenne ;
- La non compensation des blocs entre eux.

Prise en compte dans le Système d'Information des éléments de dispense d'épreuve d'admissibilité (Fast-Track) au Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles. La collecte et la diffusion des résultats pour la licence de Professorat des Ecoles sera assurée par le progiciel APOGEE. Le logiciel de scolarité permettra d'établir les résultats académiques année par année. De la Licence 1 à 3 jusqu'à la diplomation terminale. S'agissant de la prise en compte des éléments de dispense d'épreuve d'admissibilité appelés Fast-Track, le Système d'Information scolarité permettra d'intégrer des éléments de calcul pour déterminer la dispense d'épreuves écrites du concours de recrutement de Professeur des Ecoles. Les éléments de vérification seront disponibles à l'issue du semestre 4 et pourront, selon le cas, être mis à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent les produire lors de l'inscription au concours ou être communiqués aux services en charge des concours par les services universitaires. Cette transmission se fera par le biais d'un export sécurisé dans un format attendu par le jury (feuille de calcul et/ou pdf). La scolarité en charge de la collecte et de la diffusion des résultats sera celle de l'ISPEF/Lyon2.

D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national - Répartition prévisionnelle des blocs et des volumes horaires : deux modélisations envisagées ci-après.

	Volume total attendu	ECTS	LICENCE 1	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 1	ECTS sem 1	Vol sem 2	ECTS sem 2	LICENCE 2	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 3	Vol sem 4	ECTS sem 4	ECTS sem 4	LICENCE 3	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 5	ECTS sem 5	Vol sem 6	ECTS sem 6	TOT heures	TOT ECTS		
Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Les objectifs de ce premier bloc sont les suivants :																							
	Considérer la maîtrise des disciplines enseignées à l'école. Plus de 500 heures, soit plus des deux tiers du volume global sont consacrées aux mathématiques, au français et aux compétences langagières. Les sciences et la technologie, l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique, EPS, la langue vivante enseignée et arts identifient chacune d'une certaine d'heures de formation.	240,00		EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	24	3	48	6	EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	48	4	48	4	EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	48	3	24	4	240	29	
		108,00		EP	Français et compétences langagières	24	3	48	6	EP	Français et compétences langagières	48	4	48	4	EP	Français et compétences langagières	48	3	24	4	240	29	
		108,00		EP	Sciences et technologies					EP	Sciences et technologies	24	3	48	6	EP	Sciences et technologies	36	3			108	12	
		108,00		EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique			24	3	EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique	36	3	24	3	EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique	24	3			108	11	
		108,00		EP	Éducation physique et sportive	36	2	24	3	EP	Éducation physique et sportive	24	3	24	2	EP	Éducation physique et sportive					108	10	
		108,00		EP	LVF (validation niveau B1)	24	3			EP	LVF (validation niveau B1)	24	3	24	2	EP	LVF (validation niveau B1)	24	3	12	1	108	12	
		108,00		EP	Enseignements artistiques	24	3	24	3	EP	Enseignements artistiques			24	2	EP	Enseignements artistiques	24	3	12	1	108	12	
		30,00		EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)	12	1			EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)					EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)			18	1	30	2	
		60,00		EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)					EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)					EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)	30	4	30	4	60	8	
	1 110,00	125			144	15	168	21	TOT		204	20	240	22			234	32	120	15	1110	125		
Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage			LICENCE 1	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage					LICENCE 2	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage					LICENCE 3	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage								
			EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage			18	3	EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage			10	1	EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage							28	4
			EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement	12	1			EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement					EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement			12	1	24	2		
			EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité			8	1	EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité					EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité							8	1
			EP	Pratiques d'enseignement					EP	Pratiques d'enseignement	8	1			EP	Pratiques d'enseignement							8	1
			EP	Évaluation au service des apprentissages			8	1	EP	Évaluation au service des apprentissages			12	1	EP	Évaluation au service des apprentissages							20	2
			EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, EAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.	12	2			EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, EAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.	8	1			EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, EAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.	12	2					32	5
			EP						EP						EP								0	0
			EP						EP						EP								0	0
		120,00	15			24	3	34	5			16	2	22	2			12	2	12	1	120	15	
Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier			LICENCE 1	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier					LICENCE 2	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier					LICENCE 3	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier								
			EP	Valeurs et principes de la République	12	1			EP	Valeurs et principes de la République	12	1			EP	Valeurs et principes de la République							24	2
			EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philologique et juridique	12	1			EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philologique et juridique			12	2	EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philologique et juridique							24	3
			EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation			12	1	EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation					EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation							12	1
			EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école			12	2	EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école	24	3			EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école							36	5
			EP						EP						EP	Préparation à la seconde épreuve orale d'admission			24	4	24	4	0	0
			EP						EP						EP								0	0
			EP						EP						EP								0	0
			EP						EP						EP								0	0
		120,00	15			24	2	24	3			36	4	12	2			0	0	24	4	120	15	
Bloc 4 : construire son projet professionnel			LICENCE 1	Bloc 4 : construire son projet professionnel					LICENCE 2	Bloc 4 : construire son projet professionnel					LICENCE 3	Bloc 4 : construire son projet professionnel								
			EP	stage massé					EP	stage massé					EP	stage massé							0	0
			EP	stage filé					EP	stage filé					EP	stage filé							0	0
			EP	Partages d'expériences	3	1	6	1	EP	Partages d'expériences	6	1	6	1	EP	Partages d'expériences	6	1	6	1	33	4		
			EP	accompagnement des stages	3	1	6	1	EP	accompagnement des stages	6	1	6	1	EP	accompagnement des stages	6	1	6	1	33	6		
			EP	Projets					EP	Projets					EP	Projets			6	1	6	1	6	0
			EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)					EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)			12	1	EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)							12	1
			EP	enjeux et usages de l'IA					EP	enjeux et usages de l'IA			12	1	EP	enjeux et usages de l'IA							12	1
			EP	Découverte d'autres métiers			8	1	EP	Découverte d'autres métiers					EP	Découverte d'autres métiers							8	1
			EP	Método universitaire	8	1	8	1	EP						EP								16	2
	120,00	15			14	3	28	4			12	2	36	4			12	1	18	1	120	15		
Enseignements complémentaires			LICENCE 1	Enseignements complémentaires adaptés au territoire					LICENCE 2	Enseignements complémentaires adaptés au territoire					LICENCE 3	Enseignements complémentaires adaptés au territoire								
			EP	Ouverture recherche sur l'école	24	2	24	2	EP	Ouverture recherche sur l'école	8	1	12	1	EP	Ouverture recherche sur l'école	16	2	16	2	100	10		
			EP						EP						EP								0	0
	100,00	10																						
	1 570,00	180			230	25	278	35			276	29	322	31			274	37	190	23	1570	180		
			LICENCE 1						LICENCE 2						LICENCE 3									
											Volume LZ	ECTS LZ					Volume LZ	ECTS LZ						

	Volume total attendu	ECTS	LICENCE 1	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 1	ECTS sem 1	Vol sem 2	ECTS sem 2	LICENCE 2	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 3	ECTS sem 3	Vol sem 4	ECTS sem 4	LICENCE 3	Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Vol sem 5	ECTS sem 5	Vol sem 6	ECTS sem 6	TOT heures	TOT ECTS	
Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	Consulter la maîtrise des disciplines enseignées à l'école. Plus de 500 heures, soit plus des deux tiers du volume global consacré aux mathématiques, au français et aux compétences langagières, aux sciences et à la technologie, l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique. EPS, la langue vivante étrangère et les arts identifient chacune d'une centaine d'heures de formation.	240,00	EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	40	5	44	5	EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	40	5	37	4	EP	Mathématiques (dont formation à la pensée informatique)	50	6	27	3	238	28	
		108,00	EP	Sciences et technologies	18	2	18	2	EP	Sciences et technologies	18	2	18	2	EP	Sciences et technologies	18	2	18	2	108	12	
		108,00	EP	Education physique et sportive	18	2	18	2	EP	Education physique et sportive	18	2	18	2	EP	Education physique et sportive	18	2	18	2	108	12	
		30,00	EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)	12	1			EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)					EP	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)			18	2	30	3	
		240,00	EP	Français et compétences langagières	36	4	50	6	EP	Français et compétences langagières	40	5	37	4	EP	Français et compétences langagières	50	6	27	3	240	28	
		108,00	EP	LVE (initiation niveau B2)	18	2	18	2	EP	LVE (initiation niveau B2)	18	2	18	2	EP	LVE (initiation niveau B2)	18	2	18	2	108	12	
		108,00	EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique	18	2	18	2	EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique	18	2	18	2	EP	Histoire, Géographie, enseignement moral et civique	18	2	18	2	108	12	
		108,00	EP	Enseignements artistiques	18	2	18	2	EP	Enseignements artistiques	18	2	18	2	EP	Enseignements artistiques	18	2	18	2	108	12	
		60,00	EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)	12	1	12	1	EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)	8	1	8	1	EP	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)	10	1	10	2	60	7	
	Les enseignements de ce premier bloc comprennent également une initiation aux sciences, à la philosophie et à l'EPS.	1 110,00	125		190	21	196	22	TOT		178	21	172	19			200	23	172	20	1108	126	
Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage			LICENCE 1	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage					LICENCE 2	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage					LICENCE 3	Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage							
			EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage	8	1			EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage	8	0			EP	Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage	8	0	8	0	24	1	
			EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité					EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité		8	1		EP	Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité			8	1	16	2	
			EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement	8	1			EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement	8	1			EP	Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement	8	1			24	3	
			EP	Pratiques d'enseignement	8	1			EP	Pratiques d'enseignement					EP	Pratiques d'enseignement	8	1			16	2	
			EP	Évaluation au service des apprentissages			8	1	EP	Évaluation au service des apprentissages	8	1			EP	Évaluation au service des apprentissages					16	2	
			EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, ÉAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.					EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, ÉAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.		6	1		EP	Les enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : numérique, transition écologique, ÉAC, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias, promotion de la santé, éducation à la vie affective, etc.			6	1	12	2	
			EP	Identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc.			6	1	EP	Identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc.				6	1	EP	Identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc.			6	1	12	2
			EP						EP						EP						0	0	
			EP						EP						EP						0	0	
	120,00	15		24	3	14	2			16	2	7	2			10	2	28	3	120	14		
Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier			LICENCE 1	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier					LICENCE 2	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier					LICENCE 3	Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier							
			EP	Valeurs et principes de la République	8	1			EP	Valeurs et principes de la République	8	1			EP	Valeurs et principes de la République	8	1			24	3	
			EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique			12	1	EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique	12	1			EP	Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique	8	1			32	3	
			EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation			8	1	EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation			11	1	EP	Les droits et devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation			12	1	32	3	
			EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école					EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école	12	1	8	1	EP	Les relations avec les familles et les partenaires de l'école			12	1	32	3	
		120,00	15		8	1	20	2			32	3	20	2			10	2	24	3	120	13	
	Bloc 4 : construire son projet professionnel			LICENCE 1	Bloc 4 : construire son projet professionnel					LICENCE 2	Bloc 4 : construire son projet professionnel					LICENCE 3	Bloc 4 : construire son projet professionnel						
				EP	1 semaine de stage massé hors EN	X				EP	2 semaines de stages massés dont 1 dans un autre contexte EN et 1 hors EN	X		X		EP	1 semaine de stage massé dans un autre contexte EN					0	0
				EP	2 semaine de stage filé (1 en école label Accueillant, multicycle et 1 élémentaire ou maternelle)	X	1	X	1	EP	2 semaines de stage filés en EN (Maternelle ou élémentaire)	X	X		2	EP	2 semaines de stage filé en EN (Maternelle ou élémentaire)					1	0
				EP	Partages d'expériences		8	1		EP	Partages d'expériences	6	0	6	0	EP	Partages d'expériences	6	1	6	1	32	3
			EP	Accompagnement des stages		8	1		EP	Accompagnement des stages	6	0	6	0	EP	Accompagnement des stages	6	1	6	1	32	3	
			EP	Projets et Travail en équipe		12	1		EP	Projets	12	1	12	1	EP	Projets					24	2	
			EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)					EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)			12	1	EP	Enjeux et usages des outils numériques (certification)					12	1	
			EP	Enjeux et usages de l'IA					EP	enjeux et usages de l'IA			12	1	EP	enjeux et usages de l'IA					12	1	
			EP	Découverte d'autres métiers					EP	Découverte d'autres métiers					EP	Découverte d'autres métiers					0	0	
			EP	Methodo universitaire		8	1		EP						EP						8	1	
	120,00	15		16	2	8	1			24	2	48	4			12	2	12	2	120	14		
Enseignements complémentaires			LICENCE 1	Enseignements complémentaires adaptés au territoire					LICENCE 2	Enseignements complémentaires adaptés au territoire					LICENCE 3	Enseignements complémentaires adaptés au territoire							
			EP	Ouverture recherche sur l'école	24	2	24	2	EP	Apport de la recherche sur l'école au choix	16	2	12	1	EP	Apport de la recherche sur l'école au choix	8	1	16	2	100	10	
			EP						EP	Maternelle ou Initiation à la recherche					EP	Ecole inclusive ou initiation à la recherche							
			EP						EP						EP								
		100,00	10		24	2	24	2			16	2	12	1			8	1	16	2			
		1 570,00	180		262	30	262	30			266	30	274	30			252	30	252	30	1568	180	
				LICENCE 1					LICENCE 2	Volume L2					LICENCE 3	Volume L3							

Avis favorable donné par les membres de la CFVU :
22 voix Pour
0 voix Contre
0 voix en Abstention
0 voix Ne Prenant Pas Par au Vote